



8 mars : Égalité réelle, une urgence pour les personnels et les élèves !

À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, nos organisations syndicales FSU, UNSA Éducation, CFTD EFRP, CGT Educ'action et SUD Éducation réaffirment la nécessité impérieuse d'une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle femmes/hommes et entre les filles et les garçons à tous les niveaux du système éducatif. **Il ne suffit plus d'énoncer des principes : des mesures concrètes et ambitieuses doivent être appliquées pour garantir des conditions de travail égalitaires, des salaires et des perspectives de carrières qui traduisent la loi « travail de valeur égale salaire égal » et assurer une politique éducative d'égalité entre filles et garçons ambitieuse.**

La Cour des Comptes a rendu un rapport accablant concernant les choix politiques en matière d'égalité femmes/hommes qualifiant son pilotage interministériel « défaillant » ou « en trompe l'oeil ». Au regard de la transposition dans le droit français de la directive européenne sur la transparence des salaires, l'Index doit être abandonné ou revu en profondeur pour inclure la prise en compte des métiers les plus féminisés dans le calcul des écarts salariaux. **Nos organisations syndicales alertent depuis longtemps sur l'absence de mesures concrètes dans notre ministère, notamment pour réduire les inégalités salariales et de carrière, comme pour lutter contre la ségrégation professionnelle.** Nos revendications se heurtent à des blocages politiques et budgétaires, tandis que les études d'impact, pourtant inscrites dans les accords de 2018, ne sont pas menées. Elles permettraient pourtant d'anticiper le renforcement des inégalités salariales imputables aux -discrimination indirectes générés par des dispositifs comme les HSE, les IMP et le pacte....De plus, les choix indemnitaires et le recours accru aux contractuels pénalisent les femmes. **Nos organisations restent déterminées, à obtenir, dans un premier temps, l'abrogation de la réforme des retraites imposée par E.Borne et E.Macron qui a reculé l'âge de départ à 64 ans et à reconquérir la bonification dans le calcul des pensions** Il est intolérable que les agentes de la fonction publique subissent, dans les années à venir, un nouvel effondrement de leur pension de droit direct.

Nos organisations sont déterminées à obtenir une prise en compte des problématiques de santé des femmes afin qu'elles n'en paient plus les conséquences au travail et dans leur rémunération. Nous poursuivrons ce combat avec détermination, ce 8 mars et toute l'année.

L'éducation joue un rôle fondamental dans la lutte contre les stéréotypes de genre, la culture du viol et les inégalités. **Si nos organisations actent positivement la publication des programmes EVARS, nous serons très vigilantes à leur mise en œuvre effective à tous les niveaux de la scolarité des élèves.**

Les différentes réformes (LGT et lycées pros) ont eu un impact négatif sur l'orientation et les parcours scolaires des filles. Le bilan des inégalités à l'entrée dans le monde du travail est accablant : les filles sont moins en emploi que les garçons trois ans après leur sortie de formation initiale ; et elles sont toujours représentées davantage dans les filières sanitaires et sociales moins rémunératrices que dans les métiers techniques et scientifiques. Il y a urgence à mener un travail spécifique et rigoureux à la DGESCO sur l'égalité filles/garçons et à réunir la convention interministérielle égalité filles/garçons avec les organisations syndicales. **S'attaquer à la ségrégation sexuée des métiers qui implique des salaires et des carrières dévalorisées des métiers féminisés nécessite une volonté politique et budgétaire dans le monde du travail mais aussi de s'attaquer à la racine de cette ségrégation.** Un travail rigoureux doit être mené pour obtenir la mixité des filières et des formations scolaires qui conduisent à ces métiers.

L'égalité entre les femmes et les hommes ne doit plus être une promesse lointaine mais une réalité tangible, portée par des politiques publiques ambitieuses et des engagements concrets. **Nous**

appelons le ministère de l'Éducation nationale à prendre ses responsabilités et agir immédiatement pour garantir un avenir scolaire et professionnelle plus juste pour toutes et tous. En ce 8 mars 2025, nos organisations syndicales FSU, UNSA Éducation, CFDT EFRP, CGT Educ'action et SUD Éducation appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser, y compris par la grève, pour faire entendre ces revendications essentielles pour une société égalitaire, démocratique et de justice sociale.

A Paris, le 27 février 2025